



Bulletin Municipal d'information
2017 - N° 33

LE MISONNAIS



9 mètres



Travaux



ADM



Accueil loisirs



Chères Misonnaises, chers Misonnais,

La longue séquence électorale de ce premier semestre 2017 est désormais terminée. Chacune et chacun a eu le pouvoir d'exprimer son choix. Je regrette, notamment pour les élections législatives, le peu d'engouement de la population pour cet acte civique. Nous n'oublions pas que le vote est un droit, mais nous devrions considérer que c'est aussi un devoir.

Les Français se sont exprimés, un nouveau Président de la République a été élu et l'Assemblée Nationale a été renouvelée. Quelles que soient nos opinions, formons le vœu que le projet porté par nos nouveaux représentants, pour notre pays, réussisse. La France en a besoin.

Durant ce premier semestre sur le plan local, l'actualité aura été marquée par :

- La mise en place de la nouvelle Intercommunalité.

Regroupant 92 délégués pour 62 communes sur 3 départements, la nouvelle communauté de communes Sisteronais Buech (CCSB) s'est mise en ordre de marche depuis le 17 janvier 2017. C'est une organisation difficile à mettre en route, notamment, par la volonté de maintenir les structures existantes sur 6 lieux géographiques distincts. Il faut que chacun y trouve ses marques.

- Le vote du budget de la commune.

Le conseil municipal a voté le budget sans augmentation du prix des services, des tarifs de l'eau et de l'assainissement et a maintenu inchangés les taux des différentes taxes.

Vous trouverez néanmoins une présentation différente concernant la taxe d'habitation : 5,53 % du taux ayant été transféré sur celui de la Communauté de communes.

Considérant que les manifestations que les différentes associations organisent sont nécessaires pour créer du lien social et animer notre commune, les subventions qui leur sont attribuées sont identiques à celles de 2016.

- L'enquête publique relative à notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'enquête publique prévue dans le déroulement du PLU est terminée. Elle a eu lieu du 15 mai au 20 juin 2017. Le commissaire enquêteur doit faire parvenir ses conclusions pour le 20 juillet 2017. Après approbation du rapport par le conseil municipal, les « personnes publiques associées » auront 2 mois pour faire valoir leurs éventuelles remarques.

Souhaitons que ce document soit applicable dès la fin de l'année.

Je remercie tous ceux qui se mobilisent pour la préparation de ce journal d'informations, avec une mention toute particulière à Mireille Foucher et à Jean-Louis Ré.

Je remercie également le personnel communal, les enseignants et les membres des associations qui donnent de leur temps pour faire vivre notre belle commune.

A chacun d'entre vous, je souhaite un bel été. Que cette période vous permette de prendre quelques jours de vacances, de profiter de votre famille, de vos amis et des manifestations organisées dans nos communes.

Bien cordialement,

Robert GAY.



du 01/01/2017 au 31/07/2017



Naissances

Sandro PIAGET, né le 07 février 2017, à Aix-en-Provence (13), fils de Aurélie PIAGET, les Grandes Blâches.

Aaron OLIVERO, né le 12 février 2017, à Manosque (04), fils de Sébastien et Emilie ANDRE, hameau des Oeufs.

Chloé LATIL, née le 13 mai 2017, à Manosque (04), fils de Jérôme et Cynthia DELALOYE, quartier Bramafan.

Diego ROMAN AZOR, né le 23 mai 2017, à Manosque (04), fils de Miguel et Amélie JACQ, lieu-dit les Damians.

Thaïs MOULLET, née le 07 juin 2017, à Manosque (04), fille de Benjamin, employé municipal à Mison, et Manon INNACOLO.



Mariages

Jean-Didier LABANSAT-BASCOU et **Meriem TURKI**, le 18 mars 2017.

Sébastien CHENAL et **Adeline SIMARD**, le 1er juillet 2017.

Louis IMBERT et **Anne BRUN**, le 8 juillet 2017.



Décès

Eric GUILLOT, décédé le 22 mars 2017, à Mison (04).

Frank LOKAR, décédé le 02 avril 2017, à Mison (04).

Huguette PARA épouse GIRAUD, décédée le 21 avril 2017, à Gap (05).

Bernard DOL, décédé le 01 mai 2017, à Mison (04).

Marie-Paule CABRE épouse BECQ, décédée le 02 mai 2017, à Gap (05).

Pierre DORCHE, décédé le 02 juin 2017, à Gap (05).

Michel VANEAU, décédé le 22 juin 2017, à Sisteron (04).

Anne MARIANI épouse GIRAUD, décédée le 29 juin 2017, à Mison (04).

Après l'installation de notre Agence Postale Communale (APC) dans une première pièce, des travaux ont été engagés dans les autres, laissées vacantes après le départ de La Poste.

L'aménagement a été conçu en tenant compte des contraintes liées au handicap pour pouvoir y recevoir du public, et l'ensemble des travaux sur ce bâtiment avoisine les 30 000 €. Ils sont pris en charge à concurrence de 15 000 € par La Poste et le solde par la commune. Ils ont été réalisés par des entreprises pour les parties électricité, plomberie, peinture et « grosse » maçonnerie. En régie, nos agents municipaux ont assuré la démolition, le réaménagement de l'espace (cloisons et faux plafond) et le carrelage.

Ces locaux sont désormais occupés par l'ADMR. Ainsi, de meilleures conditions de travail sont offertes au personnel et aux bénévoles qui peuvent désormais accueillir clients et employés de façon plus agréable.



MÉDIATHÈQUE Municipale

La bibliothèque municipale met à la disposition des adultes, enfants et ados, plus de 2500 ouvrages (romans, policiers, romans historiques, BD, documentaires). Elle organise également des animations. Certaines sont régulières comme « L'heure du conte » ou « Généalogie et histoire de Mison ». D'autres sont ponctuelles.

Voici ce qui est proposé à partir du mois de septembre :

- 10/09 : journée portes ouvertes à la bibliothèque.
- 26/09 au 04/10 : Pommes et pommiers, exposition photo de MCB, salle Firmin Siard aux Armands.
- 22/10 : A vos paniers ! Cueillez des champignons, s'il y en a bien sûr ! Et faites-les déterminer par les spécialistes de la Société de Mycologie des Hautes Alpes, (SM05).
- 11/11 au 16/11 : Exposition sur le Zeppelin par l'atelier « Généalogie et histoire de Mison » (voir ci-dessous).

En préparation :

- Séances « Goûter-lecture » : venez nous faire partager vos lectures.
- Atelier de reliure japonaise.

Horaires d'ouverture : Tous les mardis de 16h30 à 18h30, et sur RDV.

Contact : Mireille Foucher : 06 31 90 58 65 / foucher.mg@orange.fr

Appel à tous :

Le groupe de travail de l'atelier « Généalogie et Histoire de Mison » organisera pour le 11 novembre 2017, une exposition commémorant la chute du Zeppelin allemand dans le lit du Buech en 1917.

Les familles qui auraient gardé en souvenir, depuis cette époque, des morceaux ou des équipements du Zeppelin, et accepteraient de les prêter, sont invitées à se signaler auprès des permanences de la bibliothèque (tous les mardis de 16h30 à 18h30) ou par mail à Christiane Convert : convert_sommer@yahoo.fr

Les objets seront dans un premier temps inventoriés et ne seront empruntés pour l'exposition qu'en novembre prochain.

Merci par avance pour votre participation.

Ça bouge à Mison...

> **Dimanche 30 juillet**

Soirée théâtre:
« Couple côté jardin »,
Villages en fête



> **Vendredi 4 août**

Soirée country avec le groupe
« Kendall's », Villages en fête



> **Dimanche 6 août**

Pique-nique au lac,
concert flottant « le pianO du lac »,
Ass. aMIS ON fait la fête,



> **Dimanche 13 août**

Ass. aMIS ON fait la fête,



> **Lundi 04 septembre**

Veillées
des Basses
Alpes
Association
Mison
Partage



> **Dimanche 10 septembre**

Ass. aMIS ON fait la fête,



> **Dimanche 17 septembre**

Repas
moules/frites
Ass. Les Ch'tis
d'ici et d'ailleurs



> **Lundi 25/09
au jeudi
05/10**

Expo photos,
pommes
et pommiers,
médiathèque



> **Samedi 30
septembre**
Théâtre
Association
Mison partage



> **Samedi 30 septembre
et Dimanche 1er octobre**

Portes ouvertes SPA



> **Dimanche 08 octobre**

Loto - Ass. Les Ch'tis d'ici et d'ailleurs



> **du Vendredi 13
au lundi 16 octobre**

Expo patchwork
Ass. Au Fil Du Patch

> **Dimanche 22 octobre**

Journée champignons,
médiathèque



> **Samedi 4 novembre**

Veillées des Basses Alpes
Ass. Mison partage

> **Dimanche
5 novembre**

Repas dansant
Ass. Les Ch'tis d'ici et
d'ailleurs



> **du 11 au 15 novembre**

Expo sur le zeppelin tombé sur la
commune en 1917 - médiathèque



> **Samedi 11 novembre**

Concert vocal
à la chapelle
Ste Baume,
groupe « IRINI »
aMIS ON fait la fête



> **Décembre** **TELETHON**
INNOVER POUR GUERIR

Téléthon,
soupe
d'épeautre

Ass. aMIS ON fait la fête,



> **Dimanche 31/12**

Réveillon - Football-Club

ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS

L'année 2017 a débuté, pour les adolescents de Mison par un séjour ski d'une semaine en chalets à St Jean-Montclar et pour les plus jeunes, par une semaine d'activités avec une sortie à la montagne de Lure pour profiter des joies de la glisse, en luge ou en bouée-tubing, par une rencontre avec le centre de Villeneuve et par un spectacle tout en couleurs.



Lors des vacances d'avril, une sortie très attendue était prévue à Corbi Parc. L'Amérique était aussi au programme avec un vrai cinéma drive-



in pour visualiser le film de la semaine où enfants et familles étaient réunis dans des voitures confectionnées par nos chères petites têtes blondes. Les plus grands ont, quant à eux, profité d'une semaine dédiée au sport, avec une rencontre inter-centre à Méolans-Revel, pour préparer leur futur séjour en réseau à la Toussaint 2017.



L'été se prépare avec des sorties à la Germanette, à la Vallée Sauvage, un mini-camp pour les 3-17 ans au Camping Les Princes d'Orange à Orpierre, un camp pour les 9-11 ans à Veynes, avec des activités de pleine nature (lasergame, accrobranche, baignade, rencontre inter-centre, concert...) et pour les adolescents de la commune, un séjour en Italie, dans la province de Cuneo. Des projets sont en cours pour aider au financement de leurs vacances.

On note une hausse de fréquentation des enfants extérieurs à la commune depuis le début d'année, avec en contrepartie une baisse de fréquentation pour ceux de la commune.

Les mercredis, Marie propose toujours des activités selon la demande des enfants présents. Certains après-midis, ils assistent à L'Heure du Conte proposée par la médiathèque municipale. Marie et Laëtitia sont à votre écoute si vous avez des idées d'activités et de projets à proposer. N'hésitez pas à les solliciter.

Un projet « graff » a vu le jour à l'espace jeunes où les adolescents ont pu imaginer et créer une fresque, conseillés par Wilfried, intervenant graffeur. Par ailleurs, des rencontres diverses sont organisées tout au long de l'année avec les centres du 04 (barbecue, soirée Just Dance, soirée paninis, tournois sportifs...).



Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

La commune propose un large choix d'activités qui séduit toutes les tranches d'âge (Magie, Musique, Atelier d'artiste, Anglais, Activités manuelles et créatives, Cuisine, EPS, Astronomie, Théâtre et Yoga).

Un grand merci aux animateurs et intervenants, Marie, Christine, Victor, Marie-France, Alexandra, Florine, Isolde, Calice, Fred, Lucie, Nicole et Claude, pour le travail accompli.



Prix des Services 2017

(Délibération 2016-69)

Services	Tarifs 2014	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Cantine				
Repas enfant (comprend le coût du repas et les frais de garde)	4.60	4.60	4.60	5.00
Repas adulte	4.00	4.00	4.60	6.00
Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire				
1 mois	27.50	27.50	27.50	27.50
1 semaine	9.20	9.20	9.20	9.20
1 carte de 12 heures	10.00	10.00	10.00	10.00
Mercredis la journée	10.00	Abrogé	Abrogé	Abrogé
La ½ journée	5.00	5.00	5.00	5.00
Journée vacances		10.00	10.00	10.00
Eau Assainissement				
Prix m3 eau	0.75	0.75	0.75	0.75
Taxe agence de l'eau (redevance prélèvement en €/m3)	0.07	0.07	0.07	0.07
Redevance pollution	0.28	0.28	0.29	0.29
Prix m3 assainissement	0.83	0.83	0.83	0.83
Redevance modernisation réseaux	0.15	0.155	0.16	0.155
Abonnement compteur d'eau	60.00	60.00	60.00	60.00
Abonnement compteur d'eau « industriel »		100.00	100.00	100.00
Abonnement assainissement	67.00	67.00	67.00	67.00
Travaux de raccordement eau	Facturation frais réel	Facturation frais réel	Facturation frais réels	Facturation frais réels
Raccordement assainissement	1 200 €+ Facturation des frais			
Tarif horaire main d'œuvre	21.00	22.30	22.30	22.30
Tarif horaire tractopelle + chauffeur	45.00	50.00	50.00	50.00
Remplacement compteur gelé (compteur + 1h de main d'œuvre)	54.00	55.30	55.30	55.30
Transports scolaires				
Collège et lycée par an	45.00	45.00	45.00	45.00
Salles polyvalentes **				
Salle polyvalente entière (260 m²)				
WE (samedi/dimanche) Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité * Extérieurs	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00
Journée Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	100.00 150.00	100.00 150.00	100.00 150.00	100.00 150.00
½ journée Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	75.00 100.00	75.00 100.00	75.00 100.00	75.00 100.00
Vendredi 12h au dimanche soir Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	250.00 350.00	250.00 350.00	250.00 350.00	250.00 350.00

Salle Firmin SIARD (100 m²)				
WE (samedi/dimanche) Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	60.00 90.00	60.00 90.00	60.00 90.00	60.00 90.00
Journée Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	30.00 45.00	30.00 45.00	30.00 45.00	30.00 45.00
½ journée Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	25.00 30.00	25.00 30.00	25.00 30.00	25.00 30.00
Vendredi 12h au dimanche soir Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	75.00 105.00	75.00 105.00	75.00 105.00	75.00 105.00
Salle polyvalente coté estrade (160 m²)				
WE (samedi/dimanche) Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	140.00 210.00	140.00 210.00	140.00 210.00	140.00 210.00
Journée Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	70.00 105.00	70.00 105.00	70.00 105.00	70.00 105.00
½ journée Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	50.00 70.00	50.00 70.00	50.00 70.00	50.00 70.00
Vendredi 12h au dimanche soir Misonnais et demandeurs en lien avec la collectivité Extérieurs	175.00 245.00	175.00 245.00	175.00 245.00	175.00 245.00
Salle Bernard Wathelet				
Location salle réservée aux Misonnais	100.00	100.00	125.00	125.00
Stade municipal ***				
Journée				100.00
Bibliothèque				
Abonnement et cotisation annuelle			10.00	10.00
Photocopies				
Recto			0.30	0.30
Recto et Verso			0.40	0.40
Fax			0.40	0.40

* Demandeurs en lien avec la collectivité : les résidents communaux, dont l'imposition locale participe déjà aux frais d'exploitation des locaux communaux, ainsi que les personnes travaillant/étudiant sur la commune, bénéficient d'un tarif préférentiel.

** Prix de la caution : 1 000 €

*** Prix de la caution 1 000 €

OVINPIADES DES JEUNES BERGERS 2017



Loïck Chabre a représenté les couleurs alpines et celles de la région Paca à la finale nationale des Ovinpiades.

Elève en première, « conduite et gestion de l'exploitation

agricole », au lycée agricole Carmejane, il représentait la région Paca à la finale des douzièmes Ovinpiades, concours national du meilleur jeune berger de France organisé dans le cadre du Salon de l'agriculture. Il s'est classé 15e sur 36 concurrents. Agé de 16 ans, il était le plus jeune concurrent de cette édition.

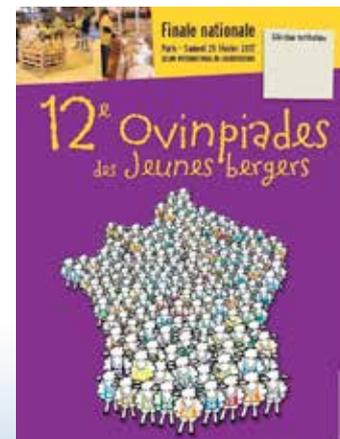
Les compétiteurs, venus de toute la France agricole, ont été soumis à une série d'épreuves : reconnaître des races de moutons, parer les

onglons, apprécier la santé de la brebis, trier les brebis, évaluer l'état d'engraissement des agneaux de boucherie, choisir le bon reproducteur...

« Je manquais d'expérience. Il y a des cours dont j'ignorais la teneur et qui m'auraient été utiles. Sur la génétique par exemple. J'ai fini 15ème sur environ 700 candidats avant les éliminatoires », conclut Loïck, fier de sa performance.

Une fois son Bac pro en poche, Loïck souhaite s'ins-

taller avec son oncle pour gérer une exploitation familiale d'élevage ovin sur la commune.





Election Présidentielle - Commune de Mison

Résultats de la commune au 2ème tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	338	37,89	53,40
Mme Marine LE PEN	295	33,07	46,60
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	892		
Abstentions	166	18,61	
Votants	726	81,39	
Blancs	13	1,46	1,79
Nuls	80	8,97	11,02
Exprimés	633	70,96	87,19

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

*Rappel des résultats de la commune au 1er tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	184	20,63	25,38
M. Emmanuel MACRON	151	16,93	20,83
M. Jean-Luc MÉLENCHON	145	16,26	20,00
M. François FILLON	131	14,69	18,07
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	37	4,15	5,10
M. Benoît HAMON	26	2,91	3,59
M. Jean LASSALLE	15	1,68	2,07
M. Philippe POUTOU	14	1,57	1,93
M. François ASSELINEAU	13	1,46	1,79
Mme Nathalie ARTHAUD	8	0,90	1,10
M. Jacques CHEMINADE	1	0,11	0,14
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	892		
Abstentions	146	16,37	
Votants	746	83,63	
Blancs	13	1,46	1,74
Nuls	8	0,90	1,07
Exprimés	725	81,28	97,18

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Résultats proclamés par le conseil constitutionnel.

Election Législative

Commune de Mison - 2ème circonscription

Résultats de la commune au 2ème tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Christophe CASTANER	240	26,94	62,83
M. Léo WALTER	142	15,94	37,17
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	891		
Abstentions	462	51,85	
Votants	429	48,15	
Blancs	37	4,15	8,62
Nuls	10	1,12	2,33
Exprimés	382	42,87	89,04

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Rappel des résultats de la commune au 1er tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Christophe CASTANER	227	25,48	46,14
M. Christian GIRARD	76	8,53	15,45
M. Léo WALTER	59	6,62	11,99
M. Jean-Claude CASTEL	49	5,50	9,96
M. Sébastien GINET	23	2,58	4,67
Mme Claudine RAZEAU	17	1,91	3,46
Mme Isabelle THIBault	15	1,68	3,05
M. Christophe BRAVARD	9	1,01	1,83
M. Henri CYVOCT	8	0,90	1,63
M. Noël CHUISANO	6	0,67	1,22
Mme Nathalie HUE-COURTIN	2	0,22	0,41
Mme Ch. CYPRIANI-MOUTON	1	0,11	0,20
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	891		
Abstentions	387	43,43	
Votants	504	56,57	
Blancs	0	0,00	0,00
Nuls	12	1,35	2,38
Exprimés	492	55,22	97,62

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

ECONOMISONS L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

MISE EN S'ENGAGE DANS L'EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT

Pourquoi éteindre l'éclairage une partie de la nuit ?

6 bonnes raisons pour l'extinction partielle de l'éclairage public la nuit :

1. Réaliser des économies budgétaires

- 20% [*] : c'est la part de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques d'une commune ;
- 50% [*] : c'est la part de l'éclairage public dans la consommation d'électricité de la commune (Source ADEME).

2. Limiter la consommation d'énergie

- Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques,
- Pour préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées (pétrole, uranium, gaz, etc...),

Un potentiel de 40 à 75% d'économies d'énergie est dès aujourd'hui possible en modernisant les installations et en paramétrant une extinction nocturne.

3. Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

4. Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

5. Préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

Aujourd'hui, de nombreuses communes sont labellisées « Village étoilé ».

Organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, le concours « Villes et Villages Étoilés », ouvert à toutes les communes, quelle que soit leur taille, valorise celles qui agissent pour la qualité de la nuit.



6. Pour respecter la loi

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets. « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation ».

Bon à savoir :

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.

86 % des Français se disent prêts à accepter d'éteindre l'éclairage public inutile en milieu de nuit.



DES LE 1^{ER} MARS
DANS MON DÉPARTEMENT
la carte d'identité à portée de clic !

• Je peux faire ma pré-demande en ligne
• Je gagne du temps
• Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
• Mon titre est plus sûr

www.sarthe.gouv.fr
* Pour des raisons de sécurité, les communes appartenant au département de la Sarthe ne peuvent pas être labellisées.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

LE SOLEIL...

De merveilleux bienfaits

Les rayons du soleil favorisent l'apport en vitamine D, bénéfique à la calcification de nos os. Attention, seules quelques minutes d'exposition par jour à un soleil modéré suffisent.

Le soleil stimule notre moral. C'est la lumière reçue par nos yeux qui « booste » notre moral et qui permet dans certains cas de lutter contre la dépression saisonnière. Notre sensation de bien-être est également améliorée. Certes, une peau bronzée y contribue, mais cette sensation est équivalente à ce que l'on peut ressentir après un bon repas ou lorsqu'on est en vacances plutôt qu'au travail. Les UV sont parfois utilisés comme traitement dans certaines pathologies cutanées, comme notamment le psoriasis et le vitiligo. Mais le degré d'exposition est rigoureusement contrôlé et les patients étroitement surveillés.

Des méfaits très dangereux

Le coup de chaleur est particulièrement dangereux chez les nourrissons et les personnes âgées.

A trop forte dose, l'exposition aux UV provoque des brûlures, c'est le coup de soleil. La peau est rouge et douloureuse. Par la suite, elle pèle, signant la mort de millions de cellules. Plus les couches profondes de la peau sont touchées, plus le coup de soleil est grave. Parallèlement, la répétition des coups de soleil augmente fortement le risque de cancer cutané, d'au-



tant plus s'ils se sont produits durant l'enfance.

Le bronzage peut constituer une protection vis-à-vis du soleil, mais il ne faut pas oublier qu'il est la réponse de la peau à une agression. Les UVA accélèrent le vieillissement de la peau qu'ils soient émis par le soleil ou par des lampes à bronzer. Comme pour le coup de soleil, plus la peau est claire, plus elle est sensible à ce phénomène. La peau perd de sa souplesse, s'assèche, les rides apparaissent et se creusent.

Le cancer de la peau lié aux surexpositions solaires est devenu un véritable problème de santé publique avec plus de 2 millions de nouveaux cas par an dans le monde, dont 200.000 mélanomes malins et 8.250 en France. Tout grain de beauté qui se transforme doit vous amener à consulter un dermatologue.

L'exposition aux UV en association avec la prise de certains médicaments (comme les anti-inflammatoires) rend la peau photosensible et déclenche des réactions exagérées. C'est le cas également avec certains cosmétiques.

Les UV semblent impliqués dans l'immuno-dépression, c'est-à-dire qu'ils diminuent les capacités de l'organisme à lutter contre les risques d'infection.

Le soleil n'épargne pas les yeux. Les UV sont responsables de cataractes, 1ère cause de cécité dans le monde. Selon l'OMS, 20% des cataractes sont liées aux expositions solaires. Jeunes et moins jeunes, portez systématiquement des lunettes de soleil enveloppantes ayant des verres filtrants anti-UV. Les ophtalmies, heureusement rares, sont des brûlures oculaires provoquées par de fortes doses d'UV.

Le soleil est à la fois notre meilleur ami et notre pire ennemi. Sans lui, pas de vie possible, cependant, il peut être dangereux ! En effet, il est responsable de lésions cutanées, et d'accélération du vieillissement. On en revient toujours à la même constatation, c'est l'excès qui est néfaste. Êtes-vous bien sûr de connaître tous les effets du soleil ?

En conclusion :

- Ne vous exposez jamais au soleil de façon prolongée.
- Appliquez toujours une crème protectrice d'indice de filtration élevé contre les UVA et B, à renouveler toutes les deux heures.
- Portez lunettes et chapeau.
- Ne vous exposez jamais entre midi et 14 heures. Si vous ne pouvez faire autrement, portez un tee-shirt, mais surtout, n'exposez pas les enfants.

ASSOCIATIONS

A Mison, l'ADMR a pignon sur rue !

Depuis le 10 juillet, l'ADMR s'est installée dans les anciens locaux de la poste, face à l'APC. Elle est, de ce fait, mieux accessible à tous.

Les locaux entièrement rénovés par la mairie, sont clairs, propres, parfaitement équipés pour travailler dans les meilleures conditions. L'espace est large et agréable.

Tout le monde a fait le nécessaire avec un bel enthousiasme. Les services techniques ont été très efficaces pour déménager meubles, dossiers, ordinateurs... L'équipe qui anime l'ADMR s'est vite mise au travail pour tout installer et surtout trier, classer, archiver, jeter ! Rien de tel qu'un déménagement pour mettre de l'ordre.

L'ADMR joue un rôle important à Mison, notamment pour le maintien à domicile des personnes âgées. En effet, des auxiliaires de vie interviennent pour effectuer les tâches indispensables, repassage, ménage, préparation des repas, petits travaux de jardinage...

Ces interventions sont aussi possibles pour les personnes qui ont des difficultés passagères ou qui, tout simplement, veulent se faire aider. Monsieur, vous qui donnez de temps en temps un coup de main à Madame, pensez qu'elle pourrait être soulagée durablement en passant commande de quelques heures par mois à l'ADMR de Mison. Et notre jardinier pourrait vous aider à tailler, nettoyer les abords.



L'équipe de bénévoles :

Paulette Gay, Françoise Brenot, Annie Tréieux, René Foucher, (liste non exhaustive, d'autres bénévoles sont les bienvenus).

En étant client de l'ADMR, vous participez à son financement donc à sa pérennité sur notre commune et au service indispensable qu'elle apporte à ceux qui ont besoin d'aide au quotidien.

Si vous êtes imposable sur le revenu, vous pouvez déduire 50 % des sommes payées à l'ADMR. Vous recevrez automatiquement une attestation à joindre à votre déclaration de revenus, pour bénéficier de la réduction d'impôt.

Contacts :

04 92 36 08 04 (inchangé), admr.mison@laposte.net
1 place Ernest Esclangon, 04200 Mison

Permanences : les lundis, mardis et jeudis de 9h à 11h30

Votre interlocutrice :

Michèle Beyssier, secrétaire salariée de l'ADMR

BOUCHONS D'AMOUR 04



La collecte des bouchons a commencé en fin d'année 2000 sur une idée de Guy Mey. Rejoint par Max Moni, ils adhèrent à l'association nationale créée par Jean-Marie Bigard, dénommée alors « Un bouchon, Un sourire ». Dès 2002, celle-ci devient « Bouchons d'Amour ». Au niveau local, notre association a été reconnue le 17 septembre 2004, une fois les formalités administratives dûment enregistrées. Elle comptait, à ce moment-là, 29 adhérents et 27 bénévoles repartis dans le département.

Le premier camion a été expédié en avril 2004, soit 3 ans après le début de la collecte. A ce jour, nous expédions 2 camions de 10 tonnes par an. Aujourd'hui, une cen-



taine d'adhérents et environ 130 bénévoles travaillent avec nous. Cette année, nous avons contribué à l'achat d'un fauteuil et nous traitons un dossier pour le réaménagement d'une maison. Nous avons participé



avec plaisir à différentes manifestations, notamment à la Journée Nationale des Débutants de football à Mison.

Vous pouvez déposer vos bouchons à la mairie, à Super-U, et des bidons sont à votre disposition aux emplacements de tri sélectif du Village et de la Silve.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien dans notre action envers les personnes souffrant de handicap.

Contact : Marie-France Yard

09 73 69 52 92 / mafa04200@gmail.com

ASSOCIATIONS (SUITE)

Chanter Comme à la Maison

La fin de la saison approche pour la nouvelle association de chant «Chanter Comme à la Maison» (CCM), créée cette année à Mison, par Calice et Jill.

CCM prend à cœur de faire chanter adultes et enfants dans une ambiance conviviale et décontractée.

Les chorales ont donné leur premier spectacle de fin d'année le dimanche 25 juin dernier à la salle polyvalente des Armands. Elles interprètent des chansons actuelles, de Goldman à Pep's, et en revisitent bien d'autres.

Tous les niveaux sont acceptés, l'essentiel étant de se faire plaisir et de passer un bon moment.

L'association propose :

- Un éveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans, le jeudi à 17h.
- Une chorale adulte, le jeudi à 18h30
- Une chorale enfant, le mardi soir
- Des cours particuliers sur Laragne, horaires au choix.

Toutes les activités de groupe sont données à la salle



Bernard Wathelet, au Village.

N'hésitez pas à venir essayer, le premier cours est gratuit. Vous serez accueilli chaleureusement.

Contact : Calice 06 33 50 32 27 / Jill 06 82 25 77 87



Les ch'tis d'ici et d'ailleurs

Les membres de l'association « Les Ch'tis D'ici et D'ailleurs » sont toujours très heureux de vous accueillir lors de leurs diverses activités.

Quelques dates à retenir :

- **17 septembre : Repas moules-frites, à midi.**
- **08 octobre : Loto.**
- **05 novembre: Repas dansant, avec Bernard Pohu, accordéoniste.**

Nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière et la mise à disposition des locaux.

Contact : Alain Bourgeois, 06 11 80 07 15



MISON SCÈNE

L'activité théâtre adultes se déroulera le jeudi soir de 18h à 20h à la salle polyvalente de Mison (sous réserve de disponibilité) à partir du mois de septembre.

Si l'activité vous tente, n'hésitez pas à venir faire un essai. L'atelier théâtre enfants a pris son envol avec quatre nouveaux inscrits en cours d'année à la suite de notre représentation du mois d'avril.

Les cours auront lieu à partir de septembre le mercredi après-midi de 16 à 18h. (horaires modulables si besoin)

Les inscriptions se font pour l'année et s'élèvent à 20 euros, payables en plusieurs fois, avec tarif dégressif pour une fratrie.

Un spectacle est prévu en octobre regroupant enfants et adultes.



ASSOCIATIONS (SUITE)

MAM LES TITES POMMES

Voilà, une nouvelle année vient de s'écouler pour la MAM « LES TITES POMMES ». Une de plus en compagnie de tout notre petit monde !

C'est avec un pincement au cœur que nous voyons partir les plus grands de nos petits bouts de chou sur le chemin de l'école. D'autres s'empresment déjà de prendre place dans cette joyeuse équipe où règnent bonne ambiance et bonne humeur.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous joindre.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 6h à 20h.

Contact : Andréa Gatto : 06 73 32 48 69, Sophie Aubert : 06 32 17 58 13.



MISON PARTAGE

Journée rando à Embrun

Les 2 groupes de marcheurs de l'association se sont retrouvés pour une journée à Embrun, dont le thème était « Entre eaux plates et eaux vives ». Un premier parcours le long de la Durance les a conduits jusqu'au Pont Neuf. Puis ils ont sillonné les jardins sous le Roc pour revenir au plan d'eau. Après un pique-nique tiré du sac, ils ont fait le tour du plan d'eau d'Embrun en passant devant la stèle des «Radeliers». Ils sont ensuite montés dans la ville pour une courte visite des remparts sur le Roc et de Notre Dame du Réal, rappelant ainsi qu'Embrun a été un évêché. Une belle journée alliant rando et culture.



Le groupe de marcheurs au bord de la Durance.



L'assemblée Générale de Janvier 2017 a renouvelé les membres de son C.A. avec l'entrée de Jean-Michel Lefebvre et le bureau a élu Patrice Griex comme président.

Le programme pour la rentrée :

- Soirée Théâtre : « Force de Vente », le 30 Septembre à la salle polyvalente au profit de l'association « les bouchons d'Amour »
- Stage de Diététique, animé par une diététicienne et un professionnel du sport.
- Les veillées des Basses Alpes, les 04 septembre et 04 novembre.

Vous pouvez consulter le site pour découvrir toutes les activités proposées par l'association : misonpartage.e-monsite.com

ASSOCIATIONS (SUITE)

AU FIL DU PATCH

Après bientôt un an d'existence, l'association « Au fil du patch » a pris sa vitesse de croisière. Une vingtaine d'adhérentes se retrouvent tous les vendredis après-midi dans la salle polyvalente de La Silve. Qui assemble des petits bouts de tissus de façon harmonieuse, qui brode, qui tricote ... toutes les façons de s'exprimer avec du fil et des aiguilles sont permises !

Un patchwork fait collectivement est en cours de préparation : des billets de tombola seront proposés et le montant de la vente sera versé au Téléthon. Il sera visible lors de l'exposition des travaux, programmée du 13 au 16 octobre à la salle polyvalente des Armands.

Rendez-vous le vendredi 18 août pour la reprise de l'activité. Les « patcheuses » se feront un plaisir de vous accueillir si vous voulez les rencontrer.

Un grand merci à la municipalité qui leur donne la possibilité d'utiliser cette agréable salle.

Bonne vacances à tous !

Contact : Mireille Foucher 06 31 90 58 65



SPA

Bonjour amis des animaux!

Encore un été chargé d'abandons en tout genre... Pour ma part, je suis arrivé errant, avec ma sœur et personne n'est venu nous rechercher. Certes, je suis un peu timide quand je ne connais pas, mais je suis un joli Berger des Pyrénées, de petite taille, qui reprend confiance doucement au refuge. J'adore jouer avec mes copains chiens, car j'aime tout le monde (même les chats !). D'ailleurs, mon grand copain, c'est Lenny ! On s'adore. Lui, a été retiré de maltraitance. Il est arrivé dans un état de maigreur atroce. Mais ouf ! Il a bien repris et a totalement confiance en nos soigneurs. Il faut dire qu'avec la Présidente, ils sont aux petits soins.

Récemment, ils ont organisé un vide-grenier afin de récupérer de l'argent pour nos soins vétérinaires. Ils proposaient toutes les jolies choses que les gens nous ont données (bibelots, vêtements, meubles...). Nous étions heureux de recevoir autant de visites. Une autre journée sera organisée au cours de l'été. Pensez à nous si vous avez des objets qui ne vous servent plus.

Ils ont également sauvé trois chiots qui vivaient dans une décharge et qui se trouvaient dans un état lamentable. Aujourd'hui, ils sont superbes et en bonne santé. Il y a aussi les doyens, qu'ils soignent et à qui ils tentent de retrouver une nouvelle famille.

Vous pourrez venir découvrir tous mes copains en attente d'adoption, lors de nos deux journées Portes Ouvertes, qui se dérouleront les samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre.



Nous sommes plus de 45 chiens au chenil, qui attendons de l'amour et du bonheur.

Il y en a pour tous les goûts, des jeunes, des plus vieux, des grands, des petits ... Vous trouverez forcément le toutou qui vous convient.

Et si vous ne pouvez pas adopter, vous pourrez parrainer. Pour cela, il faudra prendre contact avec nos soigneurs qui vous expliqueront comment procéder.

A bientôt et merci pour votre soutien.

Némo, qui attend sa famille pour la vie.

Contact : A.S. Gueville 04 92 61 23 18 / 04 92 62 28 79

<http://associationcaninesisteronaise.hautetfort.com/>

Ouverture : Tous les matins de 8h à midi, et mercredis et jeudis jusqu'à 17h30.

FOOTBALL CLUB MISON

La saison s'est terminée par la 22ème Journée des Débutants. Les 220 petits footballeurs en herbe, venus des 2 départements alpins, s'en sont donné à cœur joie. Des petits matchs ont été organisés sur des terrains tracés ou délimités par des structures gonflables prêtées par la Ligue Méditerranée. Un atelier mosaïque avec « Les Bouchons d'Amour » et un atelier maquillage ont agrémenté la journée. Après un goûter bien mérité, le traditionnel lâcher de ballons et la remise des récompenses ont clôturé la fête.

Un grand merci à tous les bénévoles, à la municipalité et à tous les sponsors pour cette journée réussie sous un beau soleil !



220 ballons dans le ciel bleu de MISON

Nos féminines séniors terminent à la deuxième place de la poule Honneur du championnat de District. Elles sont également allées jusqu'en demi-finale de la Coupe des Alpes.

Les spectateurs sont les bienvenus au stade pour encourager notre équipe le samedi après midi à domicile...

Nous recherchons des joueuses de 15

ans et plus, pour étoffer l'équipe en septembre.

N'hésitez pas à venir essayer notre belle pelouse de Mison !

Les jours d'entraînements seront définis à la rentrée.

Contact : Martine

06 85 05 63 58 / 04 86 49 61 42



aMIS ON fait la fête

Le samedi 8 avril, l'association vous a proposé un rendez-vous spécial pour une soirée exceptionnelle.

Pierre Lemarchal, père du regretté Grégory, est venu présenter son nouveau spectacle : « Millésimes », avec au programme les plus belles chansons françaises qui ont ce pouvoir étrange et merveilleux de vous ramener, en quelques notes seulement, à une période précise de votre vie, à un souvenir, un sentiment fugace, heureux ou mélancolique. La Bohème, Ce n'est rien, Vladimir Ilitch, Évidemment... furent autant de titres interprétés au cours de la soirée. La seule ivresse qu'éprouvait le public venu nombreux, était celle des émotions.

Les spectateurs ont été invités à reprendre en chœur des airs de Joe Dassin, Julien Clerc, Michel Sardou, Gérard Lenorman, Gilbert Bécaud et bien d'autres monuments de la chanson ou artistes plus récents. Ensemble, pour fredonner les airs de la vie.

Cette soirée avait une double vocation, divertir et œuvrer pour lutter contre la mucoviscidose : un formidable moyen d'aller à la rencontre des bonnes âmes locales, de récolter des fonds pour cette noble cause, et de porter un message fort de sensibilisation à cette maladie et au don d'organes.

Les dons ainsi qu'une partie des bénéfices de la soirée ont été reversés à l'Association Grégory Lemarchal,

Dans la rubrique, « ça bouge à Mison », vous découvrirez la suite des nombreuses manifestations qui vous attendent jusqu'à la fin de l'année.

Nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous pour notre prochaine assemblée générale. Notre objectif : assurer la pérennité de toutes les animations, entretenir la convivialité et maintenir une âme particulière à notre commune.



Nos portes vous sont ouvertes, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Un grand merci à tous, partenaires, participants et bénévoles.

Bel été et bonnes vacances à tous.

Contact : Didier Constans, 06 13 19 75 51, constans.didier@wanadoo.fr

Horaires d'accueil de la mairie

Nous vous accueillons :

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h et de 16h à 19h
- le mercredi de 8h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 8h à 12h.

Téléphone : 04 92 62 21 17 - Fax : 04 92 62 24 70

mail : mairie.mison@wanadoo.fr

site officiel : www.mairiedemison.fr

Horaires d'accueil de l'Agence Postale Communale (APC)

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45

Téléphone : 04 92 32 24 37

Inscriptions cantine, tickets périscolaire et garderie

Les inscriptions à la cantine, se font uniquement à l'Agence Postale Communale aux heures d'ouverture ci-dessus pour la semaine S+3. En aucun cas, l'agent de l'APC ne fera d'inscription par demande au téléphone, ni de sa propre initiative.

En cas d'absence **pour maladie exclusivement**, merci de contacter Ariane ou Valérie à l'APC.

Il est rappelé que le repas du 1^{er} jour d'absence ne pourra pas être remboursé. Sur présentation d'un certificat médical, et sous réserve de l'accord du prestataire, les autres repas pourront être reportés (mais non remboursés).

L'achat des tickets pour le périscolaire, et la garderie du mercredi après-midi se font également à l'APC.

Permanences

Assistante sociale : La permanence de l'assistante sociale dans les locaux de la mairie de Mison a lieu tous les quatrièmes mercredis du mois.

Pour toute information complémentaire et prise de rendez-vous, s'adresser au Centre médico-social de Sisteron - Tél. 04 92 61 06 92

Permanence MSA : tous les jeudis de 14h à 17h, salle de permanence sous les arcades à Sisteron.

ADMR

L'ADMR vous reçoit désormais dans ses nouveaux locaux, bâtiment de l'ancienne Poste.

Horaires : Lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 11h30.

Contact : 04 92 36 08 04

Déchetterie

La déchetterie de Ribiers vous accueille pour déposer gratuitement vos déchets et encombrants du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Tel : 04 92 62 24 65.

Accueil Collectif pour Mineurs (ACM)

L'espace jeunes « Le Refuge » accueille les ados le mercredi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 19h30. Adhésion : 6€ pour l'année.

L'ACM reçoit également les enfants le mercredi de 12h15 à 17h30 : 5 € la demi-journée.

Pour les vacances de février, la 1^{ère} semaine complète sera réservée aux enfants et la 2^{ème} semaine est réservée aux ados pour un séjour au ski. Inscriptions 3 semaines avant les vacances, au centre ou pour plus de renseignements : acm.mison04@gmail.com

Nous vous conseillons de consulter le programme des activités directement au centre.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h30, 11h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h30, le mercredi de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h15.

Tarifs : 10 € la carte 12h ; 27,50 € le ticket mois et 9,20 € le ticket semaine.

Paiement de l'eau

Si vous désirez payer vos redevances par prélèvement, vous devrez vous présenter, au plus tôt en **mairie**, pour remplir un formulaire, muni d'un RIB.

Paiement des ordures ménagères

Si vous désirez payer vos redevances par prélèvement, vous devrez déposer un formulaire auprès des services de la **communauté des communes**, place de la République, à Sisteron. (N'oubliez pas de vous munir d'un RIB).

Recensement militaire

Jeunes gens, pensez à vous faire recenser en mairie dans le mois qui suit votre 16^{ème} anniversaire. Une attestation, à conserver, vous sera délivrée. Elle vous sera demandée, par exemple, lors de votre inscription au permis de conduire.

Inscriptions sur les listes électorales

Dernière minute : Vous avez eu 18 ans, ou vous les aurez avant le 1er mars 2018, ou vous êtes nouveaux résidents sur Mison : pensez à demander votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017.

N'oubliez pas de vous munir des pièces suivantes : carte d'identité, livret de famille, attestation de domicile.

